

Projets JEUNES



**Avoir entre
11 et 26 ANS
Habiter dans
le GARD**

Dossier à déposer avant le :
5 MARS 2016





PROJETS JEUNES

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Conseil Départemental, la Mutualité Sociale Agricole et la Caisse d'Allocations Familiales du Gard souhaitent promouvoir des projets, des actions et/ou des démarches répondant à des besoins spécifiques des jeunes et notamment des adolescents.

A ce titre, nos institutions ont la volonté de soutenir des initiatives de jeunes et lancent un appel à projets pour 2016.

Veillez trouver ci-joint cet appel à projets incluant la demande de financement.

Les différents documents constituant l'appel à projets peuvent être complétés en ligne. Il vous suffit ensuite de les imprimer, de les signer et de les retourner impérativement **avant le 05 mars 2016** par mail (objet à indiquer : Projets Jeunes 2016) à l'adresse suivante :

avs.cafnimes@caf.cnafmail.fr

LE CONTEXTE

La question des temps libres, et plus particulièrement de l'organisation des temps péri et extrascolaires des enfants et des jeunes, est une préoccupation forte des parents de l'entrée à l'école maternelle jusqu'à la fin des années du collège.

L'objectif d'aider les familles à mieux concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale ne peut donc se limiter à l'accueil du jeune enfant ou aux accueils de loisirs sans hébergement (Alsh).

En effet, les Alsh apportent une réponse globalement adaptée pour les enfants de 6 à 10 ans, en adéquation avec les attentes et les besoins de leurs familles.

En revanche, à l'âge de l'entrée au collège, les études montrent que les Alsh se heurtent à une forte baisse de la fréquentation directement liée à la nature de l'offre proposée. Les adolescents ne se reconnaissent plus dans les activités proposées dans les centres de loisirs traditionnels.

C'est pourquoi, dans le Gard, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Conseil Départemental, la Mutualité Sociale Agricole et la Caisse d'allocations familiales souhaitent promouvoir des projets, des actions et/ou des démarches répondant à des besoins spécifiques des jeunes, et notamment des adolescents.

Cette initiative est l'occasion de développer une politique volontariste en faveur des jeunes, d'encourager et soutenir la réalisation de projets par les jeunes, de valoriser et contribuer à faire reconnaître au plan local le dynamisme des jeunes et leur capacité à agir.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre d'une action sociale globale qui s'adresse à l'ensemble de la population jeune dans un dispositif de droit commun.

Les projets devront être articulés avec les dispositifs « jeunesse » existants.

Les évènements tragiques de l'année 2015 conduiront à soutenir encore davantage les projets collectifs et citoyens visant la défense des principes de laïcité, de tolérance et de mixité.

LES OBJECTIFS

Les partenaires ont décidé de soutenir des projets qui tiennent compte des attentes des jeunes et répondent aux objectifs suivants :

- favoriser leur autonomie en les associant à l'élaboration des actions les concernant ;
- susciter leurs initiatives en favorisant la prise de responsabilité ;
- contribuer à leur épanouissement et à leur intégration dans la société par des projets favorisant l'apprentissage de la vie sociale ;
- rendre les jeunes acteurs de leur territoire et surtout de leur vie ;
- valoriser des démarches innovantes, mobilisatrices et citoyennes.

LE PUBLIC

L'appel à projets s'adresse à des jeunes :

- **résidant dans le Gard ;**
- **âgés de 11 à 26 ans révolus.**

La mixité filles/garçons devra être recherchée.

Le projet peut être réalisé, soit individuellement, soit par un groupe de 2 à 15 jeunes. La démarche peut être accompagnée par une structure (voir conditions d'éligibilité).

LES TERRITOIRES CONCERNES

L'ensemble du département. Une attention particulière sera portée aux projets émanant de quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Cet appel à projet étant multi partenarial, pour la Mutualité Sociale Agricole (MSA), les projets des territoires ruraux seront particulièrement considérés.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

L'appel à projet vise à soutenir des projets conçus et imaginés par les jeunes.

Les projets doivent associer les jeunes dès la phase d'élaboration. Les dossiers présentés devront faire apparaître clairement la prise de responsabilité des jeunes dans le montage et la conduite du projet.

- Contribution des jeunes au projet :
 - l'idée du projet émane des jeunes ;
 - la démarche ou l'idée du projet peut être initiée par un animateur de la structure référente dès lors que la démarche permet aux jeunes de s'appropriier le projet et que leur avis est bien pris en compte.
- Actions d'autofinancement.
- Participation à la mise en œuvre concrète du projet.

Il conviendra aussi de valoriser l'association des parents dans le montage du projet (réunion d'informations, de préparation, de bilan, ...).

- Les projets peuvent s'appuyer sur une structure existante telle que :
 - un centre social ou un espace de vie sociale ;
 - une maison de quartier ou une maison des jeunes et de la culture ;
 - un foyer rural ;
 - une association ;
 - un point information jeunesse, une mission locale des jeunes, un service jeunesse d'une collectivité territoriale, d'une intercommunalité, ... ;
 - les fédérations d'éducation populaire.

QUELLES ACTIONS PEUVENT ETRE FINANCEES ?

Les projets se référant aux champs d'actions suivants pourront être financés :

- la citoyenneté et la promotion des valeurs de la république (notamment la laïcité),
- l'animation locale (amélioration du cadre de vie, solidarité de voisinage, protection de l'environnement, lien intergénérationnel et interculturel) ;
- l'engagement bénévole ; la solidarité internationale ;
- l'élaboration de projets de départ en vacances et de loisirs ;
- l'élaboration de projets culturels et sportifs (ex : montage d'une pièce de théâtre), sous réserve que les jeunes s'inscrivent dans une véritable démarche en assurant la conception et la mise en œuvre dudit projet.

Les projets présentés doivent mettre en avant, à partir du développement de l'autonomie, les outils et les savoir-faire destinés à dépasser les pratiques consuméristes, en permettant à des jeunes de découvrir d'autres façons d'être et d'autres centres d'intérêt.

Les activités de consommation de loisirs sont donc exclues du champ de l'appel à projets.

Les projets seront étudiés par une commission technique partenariale le 18 mars 2016. Les dossiers répondant aux conditions d'éligibilité de l'appel à projet devront être présentés oralement par les jeunes devant cette commission le 30 mars ou le 6 avril ou le 13 avril 2016.

Vous avez également la possibilité de demander un co-financement de votre projet 2016 auprès des différents partenaires.

De même, la commission peut décider de financer votre projet avec le soutien de plusieurs partenaires.

EVALUATION ET BILAN

Les projets devront faire l'objet d'un compte rendu par les jeunes sous une forme qu'ils pourront choisir (montage photo, réalisation vidéo, compte rendu écrit, ...).

Le référent du projet s'engage à communiquer au(x) financeur(s) une fiche d'évaluation ainsi qu'un bilan du projet. Ce bilan détaillera la nature du projet, l'atteinte des objectifs visés, leur pertinence et les modalités de mise en œuvre, le public concerné, les moyens, les effets constatés.

Une fiche d'évaluation sera envoyée ultérieurement à chaque référent pour les projets retenus.

Le manquement à cette obligation pourra entraîner la mise en place d'une procédure de remboursement des sommes déjà versées, ainsi que le non financement pour l'année suivante des projets traités par la Caf du Gard, le Conseil départemental, la Mutualité sociale agricole et la Direction départementale de la cohésion sociale.

PROJETS JEUNES 2016

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

PROJET INDIVIDUEL	<input type="checkbox"/>	PROJET COLLECTIF	<input type="checkbox"/>
Groupe de jeunes :			
Nombre de Filles :	<input type="checkbox"/>	Nombre de Garçons :	<input type="checkbox"/>
		Total :	<input type="checkbox"/>
De 11 à 17 ans :	<input type="checkbox"/>	De 18 à 26 ans :	<input type="checkbox"/>

STRUCTURE (*) OU REFERENT JEUNE DU PROJET :

Adresse :

Tél. : Mail :

(*) Centre social - Espace de vie sociale - Maison de jeunes et de la culture - Association - Point d'information jeunesse - Mission locale des jeunes - Service jeunesse d'une collectivité territoriale ou d'une intercommunalité - Fédérations d'éducation populaire ...

LES MEMBRES DE VOTRE GROUPE :

Nom - Prénom	Age	Sexe F / M	Situation scolaire et / ou professionnelle	Régime MSA Oui / Non	Adresse	Téléphone / Mail

LE PROJET

INTITULE DU PROJET :

TYPE DE PROJET :

- Citoyenneté et promotion des valeurs de la république
- Animation locale (amélioration du cadre de vie, protection de l'environnement, lien intergénérationnel.....)
- Projet culturel et sportif
- Projet de départ en vacances et de loisirs
- Solidarité internationale
- Autres :

Période de mise en œuvre du projet :

.....

DESCRIPTION DU PROJET

Objectifs recherchés :

Descriptif détaillé et argumenté du projet, de la démarche ou de l'action (tout support de présentation est accepté : papier, photo, vidéo ...) :

Moyens mis en œuvre (techniques, logistiques, matériel pédagogique, personnel encadrant, ...) :

Résultats attendus / Outils d'évaluation :

GROUPE DE JEUNES PORTEURS DU PROJET

Origine du projet / Qui est à l'initiative du projet ?

Actions d'autofinancement :

Cofinancements envisagés et partenariats développés :

Niveau d'implication des familles (information, participation aux actions d'autofinancement, ...) :

Comment envisagez-vous la valorisation de l'action ?

Quel sera l'outil de valorisation de l'action :

- Reportage écrit Reportage photo
- Reportage radio Reportage vidéo
- Exposition photos (pour les jeunes, les familles, les partenaires, ...)
- Autre :

.....
.....
.....

Envisagez-vous un prolongement de l'action ?

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET 2016

Charges	Montant	Recettes	Montant
Achats		Subventions sollicitées	
Fournitures (à préciser)		Etat (DDCS, CGET, ...)	
Prestations de service (à préciser)			
Services			
Location (à préciser)		Commune	
Documentation		Intercommunalité	
Assurance			
Autres services		Conseil Départemental	
Honoraires (à préciser)		Conseil Régional	
Communication		Caf	
Déplacements mission		MSA	
Charge de personnel		Autre (à préciser)	
Rémunération (interventions liées à l'accompagnement du projet)		Autres recettes (à préciser)	
Charges sociales		Autofinancement	
Autres (à préciser)		Dons	
		...	
Total		Total	

A

Le

Cachet de l'organisme

Signature du ou des porteur(s) de projet,

AUTORISATION PARENTALE
Pour les mineurs (non accompagnés par une structure)

Je soussigné(e) :

Demeurant à :

.....

.....

Mère

Père

Tuteur légal

autorise :

mon fils

ma fille

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

à déposer une demande pour les projets jeunes 2016.

J'atteste avoir pris connaissance des modalités de dépôt de dossier.

Date :

Signature :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),

responsable légal(e) de l'organisme ou jeune porteur du projet m'engage à :

- Réaliser le projet présenté en fonction des aides obtenues.
- Permettre le contrôle de l'utilisation de toute subvention attribuée.
- Contracter les garanties d'assurance nécessaires au projet.
- Etablir un compte-rendu détaillé dès la réalisation du projet.

A

Le

Signature,

Cachet de l'organisme

DOSSIER DE CANDIDATURE PROJETS JEUNES

Date limite de réception de la demande de subvention : 05 mars 2016

RECAPITULATIF DES PIECES A FOURNIR

- 1) Dossier de demande de subvention
- 2) Budget prévisionnel de l'action
- 3) Autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés par une structure
- 4) Attestation sur l'honneur pour les projets accompagnés par une structure
- 5) Relevé d'identité bancaire

Documents à renvoyer par mail à l'adresse suivante :

avs.cafnimes@caf.cnafmail.fr

 **TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

➔ CAF	: Yann CANONGE	04 66 87 92 67
➔ MSA	: Claire MARION	04 66 63 67 84
➔ DDCS	: Blandine POIX	04 30 08 61 42
➔ CD	: Philippe MARCHAL	04 66 76 31 44